

# Libération

ORPHELINS DE L'ETAT ISLAMIQUE

## Syrie : « Les autorités doivent comprendre que les enfants sont innocents »

par LUC MATHIEU



Le camp d'Al-Hol (Kurdistan syrien) en février 2019, dans une partie non fermée du camp.  
Photo Véronique de Viguerie. Getty reportage pour Libération

Sans informations officielles et face à un exécutif qui applique le rapatriement au « cas par cas », les familles des orphelins français du camp d'Al-Hol sont livrées à elles-mêmes. Deux grands-parents ont saisi la CEDH.

Où est Louna (1), orpheline française d'1 an et demi ? Son grand-père, **Hervé Lyautey**, descendant du maréchal Lyautey, ministre de la Guerre durant la Première guerre mondiale et auteur de théories de contre-insurrection encore appliquées par

l'armée française, n'a que des indices vagues. Depuis l'est de la France où il vit, il a appris que sa petite-fille serait dans le camp d'Al-Hol, dans le Nord-Est syrien, là où la plupart des familles de jihadistes étrangers sont regroupées. *« Elle a été vue là-bas, mais je l'ai appris par le bouche à oreille, il n'y a rien d'officiel. »*

La dernière fois qu'il a eu de véritables informations remonte au 27 février. Il a alors pu parler par téléphone à sa fille Caroline (1), la mère de Louna. *« Elle vivait avec ses deux filles et son compagnon dans un trou avec une toile au dessus. C'était proprement impensable. Je lui ai dit: "Rends-toi ! Tes filles auront une chance de survivre", mais elle a refusé, elle ne voulait pas se séparer de son compagnon. Elle savait qu'au mieux, il irait en prison à vie. Ils ont été jusqu'au bout. »* La mère de Louna et sa famille étaient alors terrées à Al-Baghouz, dernière enclave de l'Etat islamique aux confins de l'Irak et la Syrie. Trois semaines plus tard, le réduit jihadiste tombait, repris par les combattants kurdes et arabes des Forces démocratiques - syriennes. Les derniers jihadistes étaient capturés ou tués.

## **Blessée**

Caroline, son compagnon – lui aussi français – et leur fille aînée n'ont pas survécu. *« D'après ce que l'on m'a dit, l'aînée a été blessée. Elle a été emmenée pour être soignée mais elle est morte des suites de ses blessures. »* Louna, elle, aurait donc été transportée à Al-Hol. Le camp de tentes du Kurdistan syrien est surpeuplé. Entre 80 000 et 100 000 personnes y vivent, dont environ 10 000 étrangères, selon une estimation du Comité international de la Croix-Rouge de début avril. La promiscuité et des conditions d'hygiène déplorables ont provoqué des épidémies de dysenterie, de tuberculose et de choléra.

Louna est-elle seulement encore vivante ? Hervé Lyautey n'en est pas sûr. Il a juste appris que sa petite-fille avait peut-être été récupérée par une autre jihadiste française, particulièrement radicale. *« Là non plus rien n'est sûr. Elle ne donne quasiment pas de nouvelles à sa famille. »* Sur une photo qu'il a pu récupérer, Louna apparaît blessée. A l'automne 2017, lors de la fin de la bataille de Raqqa, la petite fille s'était retrouvée sous les décombres d'une maison écroulée par un bombardement. Elle avait eu une épaule fracturée et avait été brûlée, sur le visage et le corps. *« Elle ne peut pas rester là-bas, dans ce camp et dans ces conditions. Les autorités françaises doivent comprendre que les enfants sont innocents, qu'il faut les rapatrier. »*

Pour l'heure, seuls cinq enfants, de moins de 6 ans, ont été ramenés en France depuis le Kurdistan syrien. Pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, ils sont aujourd'hui placés dans des familles d'accueil et pourront éventuellement être, après enquête, récupérés par des membres de leur famille. Selon un décompte du Centre d'analyse du terrorisme, plus de 350 Français sont aujourd'hui détenus dans le Nord-Est syrien : 52 hommes, dans des prisons et 90 femmes et 210 mineurs dans des camps. Parmi les enfants, les trois-quarts ont moins de cinq ans. Sept, au moins, sont orphelins.

## Blocage

La France refuse de les rapatrier même si la doctrine officielle reste celle « *du cas par cas* ». En avril, Libération avait révélé qu'un plan global pour ramener les Français – hommes, femmes et enfants – avait pourtant été mis au point. À Paris, les juges antiterroristes avaient annulé leurs vacances en février et mars; les antennes de l'Aide sociale à l'enfance à Bobigny et dans le Val-de-Marne s'étaient préparées pour prendre en charge les enfants. Le plan a finalement été abandonné. D'autres pays, dont la Russie et le Kosovo, ont rapatrié plusieurs dizaines de leurs ressortissants.

Face au blocage de l'exécutif français, deux grands-parents d'un garçon de 3 ans et d'une fille de 4 ans, détenus à Al-Hol, ont saisi la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) lundi. « *La position de la France viole entre autres le protocole numéro 4, qu'elle a ratifié, selon lequel les enfants français, y compris nés à l'étranger, ne peuvent pas se voir refuser l'entrée en France. C'est un droit absolu* », explique l'avocate **Marie Dosé** à l'origine du recours avec, notamment, **M<sup>e</sup> Henri Leclerc**. « *Nous avons demandé un traitement prioritaire, cela peut prendre quelques mois* », ajoute-t-elle.

D'ici là, et alors que la question du retour des jihadistes et de leurs enfants reste totalement absente de la campagne pour les élections européennes du 26 mai, Hervé Lyautey continuera de chercher des réponses et des soutiens. Il doit rencontrer ce mardi à Paris l'ancien président **François Hollande** avec plusieurs autres familles qui tentent de faire rapatrier leurs enfants ou petits-enfants. ■

(1) *Les prénoms ont été changés.*